

Date de mise en ligne : 25 août 2025



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du 15 AOUT 2025

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00056** du 15 AOUT 2025
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur VANIER SYLVAIN
20 Boulevard de la Paix
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Surélévation d'une maison individuelle, aménagement des combles, création
d'un portail et portillon.

Sur un terrain sis 20 Boulevard de la Paix
Cadastré AD155

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 15 AOUT 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00056 du a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,